

ORLY*notre ville*

Journal municipal de la ville d'Orly

Une belle rentrée pour tous les enfants d'Orly !



RENTÉE SCOLAIRE

La ville mobilisée
pour donner à chaque
enfant les meilleures
chances de réussite.

PAGE 6

SOMMAIRE



En direct avec les Orlysiens

Soyez acteur de votre ville!
Retrouvez-nous sur le web et sur Facebook.



www.mairie-orly.fr



facebook.com/villeorly

Dans ce numéro

- 04 Arrêt sur images
- 06 À la Une
- 10 L'actualité
- 14 Zoom sur
- 16 Vie des quartiers
- 17 Aménagement
- 18 Environnement
- 19 Santé
- 20 Jeunesse
- 21 Associations
- 22 Sport
- 23 Seniors
- 24 Économie
- 26 Rencontre
- 28 Mémoire
- 29 Expressions
- 30 Orly pratique



L'ÉDITO

24 juin 2017, la ville offre un dictionnaire à tous les élèves de Cm2 pour les encourager dans leur passage au collège.



Les questionnements de la rentrée

La rentrée des classes est un moment important. C'est toujours avec joie mais aussi un peu d'appréhension que petits et grands reprennent le chemin de l'école.

Celle de cette année est marquée par un paysage politique profondément renouvelé depuis les dernières élections. De nombreuses incertitudes pèsent sur nos territoires et nombre de citoyens s'interrogent sur l'avenir. Durant l'été, le gouvernement a annoncé des coupes budgétaires pour les collectivités locales, une baisse de l'aide personnalisée au logement (APL) et une augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG) pour de nombreux retraités. Il remet également en cause les emplois aidés. Autant de menaces auxquelles s'ajoute la décision prise des élus de droite à la Région Île-de-France de frapper au porte-monnaie en augmentant une nouvelle fois le Pass Navigo.

Mais heureusement, cette rentrée est aussi porteuse de bonnes nouvelles avec la mise en place de la réforme des classes de CP à 12 enfants dans nos écoles en REP+. C'est une réelle avancée pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Un autre sujet important de cette rentrée concerne la réforme des rythmes scolaires. Refusant toute décision précipitée, la municipalité a décidé de prendre le temps de la concertation et de maintenir pour cette année la semaine de quatre jours et demi.

Le début de l'année scolaire est aussi celui où l'on organise les activités de l'année. Pour vous aider dans vos choix, les associations et services municipaux vous accueilleront le samedi 9 septembre, au parc du Grand Godet. Par ailleurs, pour faciliter vos démarches, la ville mettra en place à la rentrée un « guichet unique ». Vous pourrez désormais y réaliser l'ensemble de vos démarches administratives, du lundi au samedi midi.

Septembre sera aussi l'occasion de rendre hommage, le 23 septembre, à un homme qui a tant fait pour Orly, Gaston Viens.

J'espère avoir le plaisir de vous retrouver lors des nombreux temps forts qui ponctueront notre rentrée.

Christine Janodet
Maire d'Orly
Conseillère départementale

ORLY *notre ville*
JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ORLY

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Christine Janodet

ÉDITEUR
Mairie d'Orly
7, avenue Adrien Raynal
94310 ORLY
Tél. : 01 48 90 20 00
www.mairie-orly.fr

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION
André Pereira

RÉDACTRICE EN CHEF
Lucie Plantade

COMITÉ DE RÉDACTION
Vincent Rebérioux, Patricia Delon, Lucie Plantade, André Pereira, Corinne Guidal et les services municipaux.

RÉDACTION
Lucie Plantade

PHOTOS
Corinne Guidal

SECRETARIAT
Tél. : 01 48 90 20 95

CONCEPTION GRAPHIQUE, MAQUETTE
L'Ours en Plus
www.loursenplus.fr
Tél. : 06 82 41 30 87

IMPRIMEUR
RAS
Avenue de Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel
Tél. : 01 39 33 01 01

PUBLICITÉ
Direction de la communication

TIRAGE
11 600 exemplaires

ISSN
0397-3751

ENVIRONNEMENT
Ce document est imprimé sur papier PEFC. 10-31-1 300

DISTRIBUTION
Vous ne recevez pas le journal municipal dans votre boîte aux lettres?
Merci de nous le signaler en envoyant un mail à orlynorville@mairie-orly.fr, en précisant votre adresse postale et le(s) numéro(s) non distribué(s).

TARIF
1,52 euros

ARRÊT SUR IMAGES



JUILLET & AOÛT HORS LES MURS

Cet été, chaque mardi, un quartier différent de la ville s'est animé au rythme des soirées Hors les murs. Lectures, jeux, animations, street workout, cirque, spectacles... il y en avait pour tous les goûts et pour tous les âges!

TEMPS FORTS À ORLY



6 JUILLET VISITE DE LA MAIRIE

Juste avant les vacances, des élèves des écoles élémentaires Paul Éluard A et B ont pu visiter les locaux de la Mairie et du Centre administratif municipal. Christine Janodet, Maire d'Orly, les a notamment accueillis dans son bureau, où ils ont pu échanger avec elle sur le rôle de maire et le fonctionnement d'une ville.



13 JUILLET FÊTE NATIONALE

Guinguette, bal, feu d'artifice et surtout convivialité, c'est à nouveau une belle soirée qui s'est tenue au Parc des Saules pour célébrer la Fête nationale.



JUILLET & AOÛT SORTIES ESTIVALES

De nombreux Orlysiens ont pu profiter des sorties à la plage et au zoo mises en places par les services de la ville et du Ccas cet été.



4 AU 8 JUILLET AQUAGYM

La piscine municipale d'Orly et l'Aso natation proposaient des marathons d'aquagym en juillet. Un succès!



8 JUILLET PÉTANQUE

Bonne humeur, convivialité et soleil étaient au rendez-vous lors du concours amical de pétanque organisé par le club Orly Saules Boules et le Conseil de quartiers Est.



8 JUILLET GARDEN PARTY

Le forum jeunesse Neruda était en fête pour l'ouverture de la saison estivale. L'espace extérieur a accueilli sur scène les danseurs de Vivre ensemble, Momo, candidat du concours Si j'étais président, les rappeurs Incessant et Take a mic ainsi que la chanteuse Nessryne, le tout animé par la DJ Elle Driver.



LA VILLE OFFRE UN LOT DE FOURNITURES À TOUS LES ÉLÈVES DU CP AU CM2, CONTRIBUANT AINSI À DONNER À CHACUN LES MÊMES MOYENS POUR BIEN COMMENCER L'ANNÉE.

UNE BELLE RENTRÉE SCOLAIRE

POUR TOUS LES ENFANTS D'ORLY

Parce qu'elle souhaite offrir à chaque élève les meilleures chances de réussite, la ville d'Orly est mobilisée afin d'adapter au mieux, à chaque rentrée, les conditions d'accueil dans ses écoles.

Une rentrée scolaire réussie nécessite anticipation et réactivité. Depuis décembre dernier, les services municipaux travaillent à la préparation de la rentrée 2017-2018 : enregistrement des inscriptions scolaires, prévisions pour l'année à venir, échanges avec l'Éducation nationale afin d'adapter les moyens mis en place en fonction des effectifs, entretien et réaménagement des établissements lorsque nécessaire... La récente élection présidentielle est venue rebattre un peu plus les cartes cette année, avec l'annonce tardive de la mise en place des classes de CP à 12 élèves en secteurs Rep+ et la possibilité laissée aux communes de revenir à la semaine de quatre jours.

DES CLASSES EN PLUS

À Orly, quatre ouvertures de classes ont été confirmées par l'Éducation nationale au sein des **écoles élémentaires Marcel Cachin B, Romain Rolland B et Jean Moulin**, ainsi qu'à l'école **maternelle Marcel Cachin**.

Un nouveau pôle « toute petite section », accueillant les enfants de moins de 3 ans, ouvrira au sein de la maternelle **Noyer Grenot**. Après ceux de Paul Éluard, Marcel Cachin et Joliot Curie, celui-ci portera à quatre le nombre de pôles « toute petite section » créés à Orly. Ces ouvertures témoignent de l'effort particulier impulsé par la municipalité afin de permettre l'accueil des moins de 3 ans dans les secteurs d'éducation prioritaire Rep et Rep+, où sont identifiées le plus de fragilités sociales.

Par ailleurs, à partir de septembre, une nouvelle carte de circonscriptions

entrera en vigueur. Les bureaux de la nouvelle circonscription de l'Éducation nationale Orly - Villeneuve-le-Roi - Ablon seront situés sur la commune d'Orly, au 33 rue des Hautes Bornes.

12 ÉLÈVES AU CP EN REP+

Cette rentrée est aussi celle de la mise en place des classes de CP à 12 élèves maximum en secteur Rep+. À Orly, cette nouveauté concerne les écoles élémentaires **Joliot Curie, Paul Éluard A et B ainsi que Marcel Cachin A et B**. Quatre postes supplémentaires ont été créés et trois postes jusqu'ici affectés au dispositif « plus de maîtres que de classes » sont redéployés. Le choix de l'organisation effective a été laissé aux équipes éducatives des différents établissements, qui ont pu opter pour des classes à 12 élèves maximum ou pour un système de co-intervention, avec deux enseignants intervenant, en petits groupes, dans une même classe de 24 élèves maximum. En fonction des choix exprimés, des aménagements

des établissements scolaires ont été réalisés par les services municipaux durant l'été.

10 000 COINS DE NATURE DANS LES ÉCOLES

L'année 2017-2018 sera également celle du développement durable. La ville a en effet rejoint un nouveau dispositif national, « 10 000 coins de nature dans les écoles », qui permettra de financer des initiatives pour **faire entrer la nature dans les écoles**. Neuf établissements scolaires se sont portés volontaires et déploieront de nouveaux projets dès cette année : **les maternelles Joliot Curie, Marcel Cachin, Paul Éluard et Romain Rolland, les élémentaires Joliot Curie, Marcel Cachin B, Paul Éluard B, l'école du Centre et Cité Jardins**. Tous ont des projets différents, avec par exemple la création de petits personnages à partir de pots en terre ou encore l'installation de jardins pédagogiques.



ENTREtenir ET ADAPTER LES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

Tout au long de l'année et en particulier durant les vacances scolaires, les services municipaux procèdent à l'entretien et au réaménagement des équipements scolaires. Cet été, plusieurs salles de classe ont été créées ou réaménagées. Des rénovations ont également été menées.

La ville est par ailleurs accompagnée par un cabinet dans l'élaboration d'un **plan pluriannuel d'investissement scolaire**. L'objectif est d'identifier les besoins des générations futures afin de prévoir et organiser les investissements nécessaires (agrandissement, réhabilitation de groupe scolaire, construction nouvelle...).

UNE POCLETTE DE RENTRÉE EN ÉLÉMENTAIRE

Pour la 3^e année consécutive, afin de **donner à chaque élève les mêmes moyens pour bien commencer son année scolaire**, la municipalité offrira à la rentrée un lot de fournitures de qualité à chaque enfant de la ville scolarisé du CP au CM2.



DES ORDINATEURS AU COLLÈGE

Le 7 octobre prochain, Christine Janodet, maire d'Orly et conseillère départementale, remettra un ordinateur portable « Ordival » à chaque élève de 6^e des collèges Dorval et Robert Desnos, pour une utilisation à la maison ou en classe. Mis en place par le Conseil départemental en partenariat étroit avec l'Éducation nationale, ce dispositif permet aux élèves et à leurs enseignants **d'utiliser de nouvelles techniques d'apprentissage**.



À Orly, les enfants de la maternelle au CM2 peuvent profiter de temps d'activités périscolaire (Tap) le mardi ou le jeudi après-midi selon leur école.

UN ACCUEIL DE QUALITÉ, EN CONTINU

Accueillir les enfants dans les meilleures conditions, c'est aussi prendre soin d'eux durant les différents temps périscolaires, c'est-à-dire en dehors des heures de classe. À Orly, la ville organise pour les enfants de la maternelle au CM2: des accueils le matin et le soir, la pause méridienne, l'étude pour les enfants du CP au CM2, des accueils de loisirs le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires, ainsi que des temps d'activités périscolaires (Tap).

MAINTIEN DE LA SEMAINE DE 4,5 JOURS

Pour cette rentrée, un décret tardif a laissé la possibilité aux communes de revenir – ou non – à la semaine de 4 jours. À Orly, pour l'année 2017-2018, la ville a décidé de reconduire l'organisation actuelle des rythmes scolaires afin de **permettre la concertation et la réflexion avec les équipes enseignantes et les parents d'élèves**. Ainsi, les enfants scolarisés de la maternelle au CM2 continueront à avoir école du lundi au vendredi, avec uniquement une matinée de travail le mercredi et des temps d'activités scolaires (Tap) proposés par la ville le mardi ou le jeudi après-midi, en fonction de leur établissement.

La poursuite – ou non - de cette organisation pour l'année scolaire 2018-2019 sera étudiée par le comité de pilotage des rythmes scolaires, créé en 2014 et composé d'élus et de représentants des parents d'élèves, des enseignants et des services municipaux.

OUVERTURE DE 2 NOUVEAUX SELFS



Depuis août, deux selfs ont été ouverts au sein des **restaurants scolaires élémentaires Marcel Cachin et Les Explorateurs**. Il s'agit des premiers selfs créés sur la ville. Ce mode de service permet d'accueillir dans de bonnes conditions un nombre plus important d'enfants dans un même espace. Il permet aussi d'amener progressivement les enfants vers plus d'autonomie. « *C'est plus pratique (...)* *On a l'impression qu'on est grand (...)* *On se sent mieux dans la cantine* », commente un enfant fréquentant le restaurant Marcel Cachin. Ces deux sites pilotes ont été choisis car ils sont ceux où les effectifs étaient les plus importants par rapport à leurs capacités d'accueils. En fonction des retours d'expériences, cette organisation pourra être étendue à d'autres équipements scolaires dans les années à venir.

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE À ORLY

Mis en place depuis 2007 à Orly, le programme de réussite éducative est un dispositif national. Il est destiné aux enfants et aux jeunes âgés de 2 à 16 ans et à leurs familles, confrontés à une situation de fragilité, qu'elle soit éducative, sociale, scolaire ou de santé. Chaque année, une centaine de familles orlysiennes en bénéficient.

L'action du programme se traduit par :

- ❖ **Un parcours individualisé.** Les enfants et les familles sont accompagnés de façon individuelle et sur-mesure, afin de répondre au mieux à leurs besoins. « *Ils m'ont écoutée et aidée. Ils m'ont proposé une activité pour que ma fille s'épanouisse* », explique ainsi une maman.
- ❖ **Le Club des parents**, avec des activités variées (convivialité, sport, alphabétisation, couture, cuisine...).
- ❖ **Des soirées thématiques**, agrémentées de débats (projections de films, soirée jeux).
- ❖ **Des débats à visée philosophique.** Après Paul Éluard, ce sont les accueils de loisirs maternel et élémentaire Marcel Cachin qui pratiqueront cette activité une fois par semaine dès la rentrée.
- ❖ **Des groupes de parole** pour les collégiens avec un travail sur l'estime de soi.
- ❖ **Des sorties** pour faire découvrir aux familles l'offre à Orly et à proximité mais aussi partir un peu plus loin.

Le programme de réussite éducative travaille aussi en lien étroit avec le Centre communal d'action sociale (Ccas), proposant ainsi aux familles en difficulté sociale un accompagnement global (recherche de solutions et d'aides financières, aides facultatives du Ccas...).

SOS INSCRIPTIONS SCOLAIRES

❖ DE LA MATERNELLE AU CM2

Si vous n'avez pas encore inscrit vos enfants à l'école pour la rentrée de septembre 2017, présentez-vous dès que possible au guichet unique (accueil du Centre administratif – 7 avenue Adrien Raynal), muni des pièces nécessaires à l'inscription.

Les inscriptions en petite section pour la rentrée de septembre 2018 (enfants nés en 2015) et le recensement des enfants nés en 2016 seront ouverts entre la fin novembre 2017 et la fin janvier 2018.

❖ AU COLLÈGE, AU LYCÉE ET AU-DELÀ

À chaque rentrée scolaire, des collégiens, lycéens ou étudiants ne trouvent pas de place pour poursuivre leur scolarité, ou leur choix d'orientation n'a pas été respecté. Pour les aider, un numéro gratuit « SOS Rentrée » et une adresse mail ont été mis en place par le Conseil départemental : 0 800 24 94 94 - sos-rentree@valdemarne.fr.

❖ PLUS D'INFORMATIONS :

www.mairie-orly.fr
activall6-25.valdemarne.fr

L'ACTUALITÉ DANS NOTRE VILLE

INSCRIPTIONS ACCUEILS DE LOISIRS



Les vacances d'automne auront lieu du 21 octobre au 5 novembre 2017.

Les inscriptions aux accueils de loisirs pour ces vacances scolaires sont ouvertes du lundi 4 au samedi 30 septembre.

Elles peuvent être réalisées :

- ❖ **Sur le Portail familles** (www.mairie-orly.fr),
- ❖ **Au guichet unique** (accueil du Centre administratif, 7 avenue Adrien Raynal).

Pour utiliser le Portail familles, il est nécessaire d'avoir créé au préalable votre Compte familles, au guichet unique.

- ❖ **Renseignements**
Tél. : 01 48 90 20 00
www.mairie-orly.fr



Inscriptions

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS ET DU SPORT

Événement incontournable de la rentrée, la Journée des associations et du sport se tiendra le samedi 9 septembre prochain, de 10h à 18h, au parc intercommunal du Grand Godet.

Cette manifestation est chaque année l'occasion de découvrir les activités sportives, culturelles, de loisirs ou artistiques proposées par les associations locales et les services de la ville (liste détaillée disponible sur le site de la ville www.mairie-orly.fr).

Des animations et des démonstrations sportives et artistiques y sont aussi organisées.

Enfin, il est possible de se restaurer sur place grâce aux nombreux mets et spécialités proposés par les associations orlysiennes.

- ❖ **Renseignements**
Direction Jeunesse et Sport.
Tél. : 01 48 90 21 15

- ❖ **Informations pratiques**
Parc du Grand Godet.
Accès principal par la rue du Grand Godet, à Villeneuve-le-Roi.



Hommage

INAUGURATIONS DU CENTRE ADMINISTRATIF ET DE LA PLACE GASTON VIENS



L'événement se tiendra le samedi 23 septembre, à partir de 14h.

Maire d'Orly de 1965 à 2009, Gaston Viens nous a quittés le 21 décembre 2015 à l'âge de 91 ans. Afin de lui rendre hommage, la ville, en concertation avec sa famille, a décidé de renommer le Centre administratif municipal et la Place du Fer à Cheval « Gaston Viens ».

Maire de « tous les Orlysiens » durant 44 ans, ancien résistant déporté, Gaston Viens était un homme de convictions. Il aura passé une large partie de sa vie à imaginer, à construire, à façonner et à aimer la ville d'Orly.

Son grand projet urbain, « créer la ville », s'est notamment matérialisé par l'émergence d'un nouveau centre ville, la Place du Fer à Cheval, et la construction du Centre administratif et de la nouvelle Mairie, édifice symbolique venant relier et unir physiquement la ville après des années de construction d'équipements pour tous les Orlysiens.

Attaché au droit à la culture et à la beauté pour tous, Gaston Viens s'était également toujours efforcé d'inscrire l'art et la culture au cœur des réalisations architecturales et urbaines. Pour lui rendre hommage, sa famille a souhaité faire appel à l'artiste mondialement connu Ernest Pignon-Ernest, pionnier de l'art urbain (voir p.26). Un portrait réalisé par ses soins sera ainsi dévoilé sur le parvis du Centre administratif le 23 septembre prochain.



PROGRAMME DES INAUGURATIONS

Samedi 23 septembre 2017

14h Inauguration du Centre administratif
7, avenue Adrien Raynal - Orly

15h Inauguration de la Place Gaston Viens
Parvis du Centre culturel Aragon-Triolet

IMPAYÉS DE LOYERS DES AIDES EXISTENT

Le Ccas d'Orly propose différents accompagnements pour les personnes en situation d'impayé de loyer. Plus la difficulté rencontrée est évoquée tôt, plus il y a de solutions qui peuvent être mises en place, et ce en toute confidentialité.

Le Ccas coordonne notamment un dispositif local associant bailleurs et assistantes sociales de l'Espace départemental des solidarités, qui peuvent, avec l'accord des personnes concernées, étudier leur situation en commission. Il tient aussi une permanence « 1^{er} entretien social » chaque mardi matin, sur rendez-vous, pour orienter les personnes confrontées à une difficulté qui ne seraient pas encore connues de ses services.

- ❖ **Renseignements**
Tél. : 01 48 90 20 00

AIDES DE RENTRÉE ET DE FIN D'ANNÉE DERNIERS JOURS



Les familles, les seniors et les personnes en situation de handicap éligibles peuvent déposer leurs dossiers de demande d'aide **jusqu'au 22 septembre 2017** pour l'aide de rentrée et **jusqu'au 27 octobre 2017** pour l'aide de fin d'année.

- ❖ **Renseignements**
Tél. : 01 48 90 20 00
www.mairie-orly.fr

IMPÔTS LOCAUX PAS D'AUGMENTATION

Dans quelques semaines, vous serez amenés à devoir régler vos impôts locaux.

À Orly, pour la 5^e année, conformément à ses engagements, la municipalité a reconduit, sans augmentation, les trois taux communaux des impôts locaux, à savoir :

- ❖ Taxe d'habitation : **24,03 %**
- ❖ Taxe sur le foncier bâti : **18,64 %**
- ❖ Taxe sur le foncier non bâti : **44,55 %**

Le Conseil municipal a également pu voter cette année le maintien, sans augmentation, du taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom), à **6,37 %**.

Attention, **seule une partie des taux des impôts locaux est définie par la ville**. Les autres taux applicables sont déterminés par différentes institutions, principalement les syndicats de communes et le département.

Par ailleurs, le montant de vos impôts locaux est égal aux taux des impôts locaux applicables dans votre ville, multipliés par votre base d'imposition. **Ainsi, si votre base d'imposition a changé, le montant de vos impôts peut avoir évolué.**

La base d'imposition est définie par l'État en fonction de la valeur « cadastrale » de votre logement et d'éventuels abattements ou exonérations, qui peuvent évoluer en fonction de l'inflation, d'aménagements et de votre situation familiale.

Enfants - seniors

REJOIGNEZ LE CONSEIL QUI VOUS RESSEMBLE

Parce qu'elle souhaite encourager la participation citoyenne à tous les âges de la vie, la municipalité d'Orly a créé deux instances consultatives dédiées aux seniors et aux enfants.

Le Conseil des seniors et le Conseil d'enfants seront renouvelés, par tirage au sort, le 21 décembre 2017. **Il est possible de se porter candidat(e) jusqu'au 20 octobre 2017 inclus.** Les candidatures peuvent être réalisées en remplissant un bulletin au guichet unique (accueil du Centre administratif) ou sur le site www.mairie-orly.fr.

CONSEIL DES SENIORS



Actif depuis 2014, le Conseil des seniors est une instance de réflexion, de concertation, de consultation et de propositions dans tous les domaines touchant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées, permettant à la fois aux retraités de rester intégrés dans la vie locale et aux élus municipaux de bénéficier de l'expérience des anciens. Il réunit 20 habitants volontaires, qui siègent pendant 2 ans aux côtés d'élus de la ville et du Ccas. Tous les Orlysiens âgés de 60 ans et plus peuvent se proposer, sauf s'ils sont par ailleurs élu municipal, administrateur du Ccas ou conjoint d'une personne occupant l'une de ses fonctions. Deux conjoints ne peuvent siéger ensemble.

- ❖ **Plus d'informations**
www.mairie-orly.fr - Tél. : 01 48 90 20 00

CONSEIL D'ENFANTS



Créée en janvier 2016, cette instance rassemble des jeunes conseillers qui habitent Orly et sont scolarisés en CM1, CM2 ou 6^e sur la ville. Ils sont élus pour 2 ans. Le Conseil d'enfants a pour vocation de permettre un apprentissage de la citoyenneté par la découverte des processus démocratiques (vote, débat, élections) et par la gestion autonome de projets. Les conseillers se réunissent lors de réunions plénières, mais aussi en petits groupes lors des commissions thématiques. En 2016 et 2017, ils ont notamment participé à la mise en place du tri des biodéchets dans les restaurants scolaires, créé des fiches qualité pour que les enfants puissent donner leur avis sur les plats servis, mais aussi mené plusieurs actions de solidarité.



Déplacements solidaires

LE CCAS À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Vous avez du temps et envie d'aider les autres ? Participez au projet de déplacements solidaires.

Le Centre communal d'action sociale (Ccas) de la ville d'Orly œuvre actuellement à la mise en place d'un service de déplacements solidaires. L'objectif est de mettre en relation bénévoles et personnes âgées ou handicapées afin de les accompagner dans leurs déplacements ponctuels ou réguliers **à pied, en voiture ou en transports en commun**. Le Ccas restera un interlocuteur central entre bénéficiaires et bénévoles.

Tout Orlyisien âgé d'au moins 18 ans, qu'il soit titulaire ou non d'un permis de conduire, peut se proposer en tant que bénévole. Les inscriptions peuvent être réalisées sur le site de la ville www.mairie-orly.fr ou au guichet unique (accueil du Centre administratif). Dès qu'un réseau de bénévoles suffisamment important sera constitué, le service pourra être lancé. Une information sera alors communiquée sur les différents supports de la ville.

Ce projet est mené avec le soutien du Conseil départemental, de l'Ars, de la Cnav, de la Ceremh et de la Cnsa.

Citoyenneté

AGIR ENSEMBLE POUR LA PROPRIÉTÉ DE LA VILLE

Parce que ce sont aussi les petits gestes de chacun qui permettent d'embellir notre environnement quotidien, **dimanche 15 octobre, le Conseil des seniors et la ville d'Orly organisent un grand « nettoyage citoyen »**. Tous les Orlysiens, petits et grands, sont invités à participer.

Le départ se fera à 9h au niveau de la place St-Exupéry (devant le forum) pour l'équipe en charge du quartier Est, place du marché du Vieil Orly pour le quartier Ouest et dans le parc du Centre administratif pour le quartier Centre. Les participants sont invités à apporter une gourde qui sera remplie sur les stands. Des animations seront par ailleurs organisées toute la matinée dans le parc du Centre administratif, où une collation « sans déchets » sera offerte à tous les participants à 11h30.

Menée dans la continuité de la démarche « Agenda 21 » de la ville (plan d'actions en matière de développement durable), cette initiative s'inscrit dans le cadre de la 20^e édition de l'opération « Nettoyons la nature », organisée par les magasins E. Leclerc. Plusieurs associations et conseils de la ville seront également investis dans le projet.

- ❖ **Plus d'informations**
www.mairie-orly.fr - Tél. : 01 48 90 20 00

PERMIS - CERTIFICAT IMMATRICULATION VOS DÉMARCHES EN LIGNE



Depuis cet été, la préfecture et les sous-préfectures du Val-de-Marne ont mis en place de nouveaux télé-services qui permettent de réaliser sur Internet l'ensemble des démarches relatives aux certificats d'immatriculation et aux permis de conduire.

- ❖ **Plus d'informations**
www.val-de-marne.gouv.fr

ÉCHANGES COMITÉ DE JUMELAGE



Durant 12 jours cet été, le Comité de jumelage a organisé la venue sur la commune de plusieurs jeunes originaires de Kline, ville russe jumelée avec Orly depuis 1979.

Le 7 octobre, il proposera par ailleurs un rallye pédestre à la découverte d'Orly, avec des lots à gagner.

Plus d'informations dans le supplément *Orly rendez-vous*, broché au centre de ce journal.

ZOOM SUR

LE GUICHET UNIQUE



Un lieu unique pour toutes vos démarches

À partir du 4 septembre 2017, l'accueil du Centre administratif municipal évolue, avec la création d'un « guichet unique », nouveau lieu central pour toutes vos démarches. Ce projet s'inscrit dans la continuité de plusieurs actions visant à simplifier votre quotidien.

En septembre, la ville se dote d'un « guichet unique ». Ce nouveau lieu central a pour objectif de simplifier et d'améliorer l'accueil des Orlysiens au Centre administratif. Il s'inscrit dans la continuité de nombreuses actions mises en place pour faciliter le quotidien des Orlysiens, comme s'y était engagée la municipalité dès 2014.

TOUTES VOS DÉMARCHES EN UN SEUL LIEU

Situé à l'accueil du Centre administratif, le guichet unique permettra, à partir du 4 septembre 2017, de traiter en un seul lieu toutes vos démarches administratives et demandes d'information.

L'accueil y est organisé en deux temps :

- ❖ **Pré-accueil :** Un agent vous accueille et vous attribue un ticket en fonction de la ou les démarche(s) souhaitée(s). Vous êtes ensuite invité(e) à patienter dans un espace dédié jusqu'à l'appel de votre numéro.
- ❖ **Guichet :** Un agent vous reçoit, vous renseigne et/ou enregistre votre demande. Dans la plupart des cas, votre démarche peut être effectuée directement. Pour les démarches les plus complexes, un rendez-vous personnalisé peut être proposé.

Les guichets, vitrés mais fermés, permettent d'assurer une totale confidentialité.

Les démarches concernées

Vous pouvez désormais réaliser toutes vos démarches au guichet unique, par exemple :

- ❖ **Inscriptions aux activités** et prestations municipales proposées sur le Portail familles (restauration scolaire, accueils du matin et du soir, accueils de loisirs, activités du Ccas, restauration seniors, école des Arts, équitation...).
- ❖ Demande de **carte nationale d'identité**, de **passport**, de **livret de famille** et autres actes d'état civil.
- ❖ **Recensement** citoyen et inscription sur les **listes électorales**.
- ❖ Information, retrait de formulaires et dépôt de **demandes d'urbanisme** (permis de construire, déclaration de travaux...).
- ❖ Enregistrement, renouvellement et mise à jour de **demandes de logement**.
- ❖ Information et retrait de dossiers en matière d'**aides légales et facultatives**.
- ❖ Information sur les **modes de garde et services petite enfance**.
- ❖ Prise de rendez-vous pour la permanence d'aide administrative (**écrivain public**).
- ❖ **Suivi vaccinal**.
- ❖ Recensement dans le cadre du dispositif **canicule**.
- ❖ Information sur la **collecte des déchets**.
- ❖ **Signalement** de dépôts sauvages, d'animaux perdus...
- ❖ **Païement de factures** (en carte bancaire, chèque, chèque Cesu ou bons Caf).



L'équipe du Guichet unique et sa responsable.

DES HORAIRES D'OUVERTURE HARMONISÉS

La création du guichet unique est aussi l'occasion d'harmoniser les horaires d'ouverture au public afin de s'adapter au mieux au rythme de vie des Orlysiens. Ainsi, alors que certains services étaient par exemple fermés le samedi matin, avec le guichet unique, **il vous est désormais possible de réaliser les mêmes démarches, du lundi au samedi.**

Les nouveaux horaires d'ouverture sont :

- ❖ **Lundi, mardi, mercredi, vendredi :** 8h45-12h30 / 14h-17h30
- ❖ **Judi :** 14h-17h30
- ❖ **Samedi :** 8h45-11h45

DES SERVICES EN PLUS

L'installation du guichet unique ayant nécessité un réaménagement du rez-de-chaussée du Centre administratif, la ville en a profité pour moderniser cet espace d'accueil.

Un **espace multimédia** avec trois ordinateurs est désormais mis à disposition pour réaliser vos démarches, dont un poste accessible aux personnes à mobilité réduite. Une **borne d'affichage légal** a été installée. Vous pouvez y consulter tous les arrêtés en vigueur, les plans d'urbanisme, les comptes-rendus du Conseil municipal...

Enfin, le guichet unique permet une **gestion optimisée de l'attente**. L'agent de pré-accueil organise et fluidifie en effet désormais l'attente grâce à un système de tickets et un espace dédié permet de patienter confortablement lorsque nécessaire.

UN PROJET BIEN PRÉPARÉ

Amorcé dès 2013 et inscrit dans les promesses de campagne de la municipalité en 2014, le projet de guichet unique a été mûrement réfléchi et préparé en amont de son ouverture.

Il était en effet inscrit dès 2013 dans le cadre du projet d'administration, auquel ont participé les agents municipaux et dont l'objectif était d'impulser une large modernisation des services publics orlysiens. Il s'est ensuite concrétisé en 2015 par l'ouverture d'un Guichet familles, qui permettait déjà de réaliser de nombreuses démarches en un seul lieu. Cette première phase a permis de prendre en compte les retours d'expériences pour l'organisation du nouveau guichet unique. Un ensemble de données a également été collecté au cours d'enquêtes menées en 2014 et 2015 au sein de la collectivité et en 2016 auprès des usagers. Les instances représentatives du personnel ont aussi été associées au projet. Le tout a été coordonné par une cheffe de projet. Enfin, une nouvelle équipe d'agents polyvalents a été constituée, accompagnée et formée, afin d'être la plus opérationnelle possible dès l'ouverture du guichet unique.

GUICHET UNIQUE

Dès le 4 septembre 2017
Accueil du Centre administratif municipal
7 avenue Adrien Raynal, 94310 Orly
Tél. : 01 48 90 20 00
guichetunique@mairie-orly.fr

FACILITER LE QUOTIDIEN DES ORLYSIENS, C'EST AUSSI...

- ❖ Un nouveau **site Internet** depuis 2015,
- ❖ La création d'un **Portail familles** en 2015,
- ❖ La création d'un **numéro vert** (0 800 094 310) en 2016,
- ❖ L'ouverture d'une **billetterie en ligne** pour les spectacles du Centre culturel en 2017,
- ❖ La **prise de rendez-vous en ligne** dans les centres municipaux de santé depuis début 2017,
- ❖ La prise de rendez-vous en ligne pour vos **passports** et **cartes d'identité** depuis juin 2017,
- ❖ La **simplification des modalités** d'instruction pour un certain nombre de démarches.



INAUGURATION OFFICIELLE : samedi 30 septembre, à 11h30.

AVEC VOUS

RENDEZ-VOUS URBAINS

Les rendez-vous urbains reprennent à la rentrée.

Organisés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et/ou liés à la rénovation urbaine, ils permettent aux habitants de donner leur avis sur les réussites et dysfonctionnements de leur quartier (stationnement, espaces extérieurs, propreté-déchets).

Plus d'informations

Retrouvez toutes les dates dans le supplément Orly rendez-vous, broché au centre de ce journal et sur www.mairie-orly.fr.

SERVICES DE PROXIMITÉ

MAINTIEN DE LA POSTE DES SAULES

Informée d'un potentiel projet de réorganisation du bureau de Poste d'Orly Les Saules, Christine Janodet, maire d'Orly, s'est rapprochée de la direction régionale de La Poste afin d'en savoir plus et de réaffirmer l'importance du maintien de ce service de proximité.

Elle a notamment rappelé l'engagement de la ville depuis plusieurs années dans un programme de rénovation urbaine ambitieux, qui a permis de relocaliser ce bureau et de sauver ce service public de proximité, essentiel à la vie des quartiers.

Fin juin, la Poste a fait savoir qu'un « projet global d'adaptation » était en effet à venir, « comme cela est régulièrement le cas, au regard de l'évolution des besoins et de la fréquentation de la clientèle ». Néanmoins, son contenu n'est à ce stade pas précisé, la Poste indiquant par ailleurs que celui-ci est « seulement en phase de diagnostic, donc pas encore à l'étude, et donc loin d'être validé ». La municipalité restera attentive et mobilisée pour que ce bureau soit maintenu.



LA SABLIÈRE

UN COIN DÉTENTE CONSTRUIT ENSEMBLE

Cet été, les habitants de la Sablière ont créé ensemble des aménagements temporaires afin de tester des idées qui pourront être retenues pour créer des installations plus durables.

En juin, un grand chantier participatif a été organisé au cœur de la Sablière, afin de donner vie à des installations temporaires. Des bancs, des tables et des parcours sportifs ont été dessinés sur le sol de la place centrale. L'objectif était ainsi de tester des idées communes en vue d'aménagements plus durables.

Trois jeunes du quartier identifiés par le club de prévention Espoir ont débuté

le chantier, qui s'est poursuivi avec la participation de tous les habitants volontaires. Une inauguration a ensuite été organisée lors de la Fête des voisins. Pour préparer ce projet, des ateliers ont été menés au printemps avec les habitants, l'association des femmes de la Sablière, l'Amicale de locataires, le bailleur Icf La Sablière, la ville d'Orly, Espoir et le bureau d'études Capacités, missionné par la ville et par le bailleur. Les habitants ont ainsi pu donner leur avis sur les installations qu'ils souhaitaient voir développées. L'organisation de ces périodes de concertation puis de test sur place permettra au bureau d'étude de réaliser un « cahier de prescriptions et de recommandations » en vue d'aménagements durables.

SOIRÉES CONVIVIALES

Nouvellement créée, l'association Passerelle Orly-Sud a organisé cet été une soirée contes au Forum Saint-Exupéry, un concert avec le groupe Les sons du Maghreb au forum Neruda et un concert en plein air avec Fanfaraï sur l'esplanade Joliot Curie (photo). Elle prévoit par ailleurs plusieurs nouveaux rendez-vous à la rentrée. Renseignements : passerelle-orlysud@orange.fr.



TRAM 9

POURSUITE DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES



Travaux réalisés durant l'été pour permettre le passage du futur Tram 9 sous les voies.

Sur notre commune, les travaux préparatoires et concessionnaires (gaz, électricité, eau...) du Tram 9 se poursuivront jusque fin 2017/début 2018, avant de céder la place aux travaux de plateforme du futur tramway.

Côté voirie, le Syndicat des eaux d'Île-de-France doit intervenir à plusieurs niveaux du futur tracé :

- ❖ Jusque fin septembre 2017 : rue du Docteur Calmette/ avenue Adrien Raynal.
- ❖ Jusque février 2018 : voie des Saules.
- ❖ Début septembre 2017 : à l'angle des avenues Adrien Raynal et des Martyrs de Châteaubriant.
- ❖ D'octobre 2017 à début 2018 : avenue Adrien Raynal, de l'avenue Marcel Cachin à l'avenue des Martyrs de Châteaubriant.

Lors de ces différents chantiers, des places de stationnement pourront être neutralisées et la circulation pourra être déviée temporairement. Les accès seront maintenus pour l'ensemble des commerces.

Les travaux préparatoires du futur Site de maintenance et de remisage (Smr) avancent également à grands pas, au niveau du site des Vœux (voie des Cosmonautes). Plusieurs types de chantiers y coexistent de part et d'autre des voies ferrées. Les travaux de surface du Tram 9 débiteront quant à eux en 2018.

Plus d'informations

www.tram9.fr - www.mairie-orly.fr



RENOUVELLEMENT URBAIN

DES PROJETS POUR « INNOVER DANS LES QUARTIERS »

La ville d'Orly a été désignée lauréate de l'appel à projets Anru+ « Innover dans les quartiers ».

La candidature de la ville d'Orly a été retenue dans le cadre de l'appel à projets Anru+ « Innover dans les quartiers », qui vise à encourager les actions innovantes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. À ce stade, ce sont uniquement des intentions qui ont été présentées. Les lauréats doivent à présent développer leurs projets, qui bénéficieront d'un financement exceptionnel.

La ville d'Orly propose notamment d'innover en matière de projets pédagogiques et de mettre en place des solutions architecturales innovantes

pour moderniser les équipements existants et en créer de nouveaux. Elle propose aussi de poursuivre le déploiement de la géothermie ou encore de créer une maquette numérique et un espace virtuel pour faciliter et améliorer la concertation avec les habitants.

La candidature de la ville d'Orly était présentée en commun avec celle de la commune de Choisy-le-Roi et de l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre. En effet, tous trois travaillent régulièrement ensemble sur les sujets liés au renouvellement urbain à Orly et Choisy. L'objectif est ainsi d'assurer une cohérence dans les quartiers concernés, très proches géographiquement.

RER C : TRAVAUX DU 16 OCTOBRE AU 15 DÉCEMBRE

Du 16 octobre au 15 décembre 2017, une nouvelle période intensive de travaux est prévue sur la Ligne C du RER, avec un impact important sur la circulation des trains.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du vaste plan de modernisation du réseau ferré de la région Île-de-France, lancé en 2013.

Plus d'informations : www.transilien.com - malignec.transilien.com

ENVIRONNEMENT

NE JETEZ PLUS VOS TEXTILES

Ne jetez plus vos vieux vêtements, ils peuvent encore servir ! Vous pouvez déposer vos vêtements, linges de maison et chaussures dans l'une des 12 bornes Ecotextile mises en place dans la ville. Une fois collectés, ils sont acheminés vers un centre de tri. Selon leur état, ils peuvent être réemployés, valorisés sous différentes formes ou éliminés. Vous pouvez également déposer vos vieux vêtements auprès d'associations caritatives ou dans l'une des déchèteries intercommunales gratuites (coordonnées p. 30).

L'AGENDA 21 D'ORLY SE PRÉCISE



Depuis plusieurs mois, la ville s'est engagée dans une démarche « Agenda 21 », visant à mettre en place un plan d'actions en matière de développement durable. La phase de diagnostic est désormais terminée. Plusieurs temps d'échanges et de réflexion ont eu lieu, avec les élus, les agents municipaux et les conseils consultatifs, composés d'Orlysiens. La ville est aussi allée directement à la rencontre des habitants, à plusieurs reprises et dans plusieurs quartiers.

Aujourd'hui, les grands axes de travail se précisent. Un plan d'actions concrètes devrait être formalisé et présenté à la population d'ici la fin de l'année.



AMÉNAGEMENT

REDÉCOUVRIR LES BERGES D'ORLY À VÉLO

Depuis le 21 août et jusqu'au 21 novembre 2017, des travaux sont menés sur le chemin de Halage des berges d'Orly. L'objectif est de créer le tronçon de la véloroute « EuroVélo 3 », qui emprunte les berges, mais aussi d'améliorer l'accès aux cheminements situés le long de la Seine. Le nouveau chemin sera accessible à la fois aux vélos et aux piétons.

Ces travaux, d'un montant de 260 000 €, sont financés par le Conseil départemental du Val-de-Marne et la Région Île-de-France. Afin de réaliser ce chantier dans les meilleurs délais et en toute sécurité, il a été nécessaire de rétrécir temporairement le chemin

de Halage et donc les possibilités de passage pour les piétons et les cyclistes. Le passage reste toutefois possible. Le chantier devrait durer 3 mois. Ce projet était défendu de longue date par Christine Janodet, maire d'Orly et conseillère départementale.

L'Eurovéloroute est un programme d'aménagement de pistes cyclables à l'échelle européenne. Il relie Trondheim en Norvège à Saint-Jacques-Compostelle en Espagne, soit 5400 km sur 7 pays (Norvège, Suède, Danemark, Allemagne, Belgique, France et Espagne). Le parcours français est appelé « Eurovéloroute 3 ».

Plus d'informations

www.mairie-orly.fr - www.valdemarne.fr

COLLECTE SOLIDAIRE

L'éco-organisme à but non lucratif Eco-systèmes, la ville d'Orly et la Rived (Régie personnalisée pour la valorisation et l'exploitation des déchets de la région de Rungis) organisent une collecte solidaire de quartier, les samedi 28 octobre et 25 novembre prochains, de 10h à 14h, sur le parvis du Centre administratif (7 avenue Adrien Raynal).

Les Orlysiens sont invités à y déposer les appareils électriques en état de marche ou hors d'usage dont ils ne se servent plus, par exemple : gros électroménager (frigo, cuisinière, machine à laver...), petits appareils (mixeur, aspirateur, fer à repasser, téléphone...), matériel informatique (ordinateur, imprimante, scanner...), téléviseurs. Les appareils récoltés seront triés, réemployés par Emmaüs, ou à défaut recyclés par Eco-systèmes.

Tout au long de l'année, il est par ailleurs possible de déposer ce type de déchets dans les trois déchèteries intercommunales (coordonnées p. 30).

SANTÉ

OCTOBRE ROSE

PRÉVENIR LE CANCER DU SEIN



Dans le cadre de la campagne nationale de dépistage du cancer du sein Octobre rose, la ville met en place des actions de sensibilisation.

Lors de la course L'Orlysienne, qui se tiendra le 1^{er} octobre prochain au parc des Saules, un stand sera installé, avec la participation de la Ligue départementale contre le Cancer et l'Adoc 94. Sur place, des animations seront organisées et de la documentation sera mise à disposition. Des professionnels de santé pourront également répondre à vos questions. Pendant un mois, des actions seront aussi menées auprès de plusieurs associations orlysiennes.

Le cancer du sein est, chez la femme, le premier cancer en termes de fréquence et la première cause de décès par cancer. On estime qu'1 femme sur 8 sera concernée par le cancer du sein au cours de sa vie.

Plus un cancer est dépisté tôt, plus les chances de rémission sont importantes, la prévention est donc essentielle. La ville d'Orly en a d'ailleurs fait l'un des axes forts de son contrat local de santé.

Tout au long de l'année, les Orlysiens peuvent notamment être renseignés au sein des centres municipaux de santé, qui disposent de personnels formés et de documentation.



CENTRE MUNICIPAUX DE SANTÉ

NOUVEAUX HORAIRES À PARTIR DU 4 SEPTEMBRE

À partir du 4 septembre 2017, les centres municipaux de santé adoptent de nouveaux horaires.

Le centre municipal de santé Calmette sera désormais ouvert du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 14h à 20h (18h pour l'infirmerie) et le samedi de 8h à 12h. Par rapport aux horaires précédents, cela représente une heure d'ouverture en plus le midi en semaine. Des consultations sans rendez-vous seront par ailleurs mises en place du lundi au vendredi, de 9h à 13h. Les 12 premiers patients présents pourront y être reçus.

Le centre municipal de santé Méliès accueillera quant à lui des consultations sur rendez-vous du mardi au jeudi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h.

Ces nouveaux horaires ont été définis en fonction des besoins identifiés sur chaque centre de santé.

Dans la perspective de l'ouverture, à l'horizon 2020, d'un nouveau centre municipal de santé unique, la majorité des consultations sera progressivement regroupée sur Calmette, avant d'intégrer définitivement le nouveau centre. Les soins dentaires resteront en revanche assurés à Méliès jusqu'à l'ouverture effective du nouveau centre.

Rendez-vous en ligne

Le saviez-vous ? Il est désormais possible de prendre rendez-vous dans les centres municipaux de santé via le site www.mairie-orly.fr (hors consultations de kinésithérapie).

REPRISE DU SPORT

La reprise des activités en septembre doit être préparée.

La présentation d'un certificat médical récent est notamment obligatoire pour participer à une compétition sportive officielle. Pour une pratique de loisir, les organisateurs peuvent aussi exiger un certificat récent avant toute inscription.

À Orly, le Centre municipal de santé Calmette propose des consultations de médecine du sport. Elles permettent de faire le point sur vos capacités physiques à la pratique du sport, avec des conseils hygiéno-diététiques personnalisés, ou de vous accompagner suite à un traumatisme physique. La visite peut être complétée par un électrocardiogramme ou d'autres examens si nécessaire.

EMPLOI

SERVICE CIVIQUE



La ville d'Orly recrute des jeunes en service civique. Les candidatures (CV et lettre de motivation) peuvent être déposées via le site www.mairie-orly.fr.

Le dispositif national « service civique » est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Il s'agit d'un engagement volontaire de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines suivants: culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

Plus d'informations

www.mairie-orly.fr

www.service-civique.gouv.fr

EMPLOI

LE CENTRE CULTUREL RECRUTE

Vous êtes étudiant et recherchez un emploi d'appoint ? Vous êtes dynamique, rigoureux et disponible certains jours en soirée et le week-end ? Postulez pour travailler occasionnellement au Centre culturel Aragon-Triolet en billetterie, à l'accueil ou au café Aragon.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) peuvent être déposées via le site www.mairie-orly.fr.



GARANTIE JEUNES

12 MOIS D'ACCOMPAGNEMENT INTENSIF VERS L'EMPLOI

La Mission locale propose aux 16-25 ans un nouveau dispositif national, leur permettant de bénéficier de 12 mois d'accompagnement intensif pour s'insérer dans le monde du travail.

Le dispositif « Garantie jeunes » est piloté par le ministère de l'Emploi, via les Missions locales. Il est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans révolus, pas ou peu diplômés, qui ne sont ni en cycle d'études, ni en formation et dont les ressources ne dépassent pas le plafond du Rsa. En contrepartie d'un engagement fort de leur part, les jeunes bénéficient d'un suivi intensif pendant un an afin de les accompagner vers et dans l'emploi. Une allocation peut être allouée en fonction de leurs revenus. La Garantie jeunes débute par un mois de travail en groupe, durant lequel les jeunes se retrouvent tous les jours, de 9h à 17h, afin de travailler ensemble sur leur projet professionnel. Ils sont ensuite accompagnés pendant 11 mois lors de stages de découverte et lors de leur entrée dans l'emploi, quel que soit le type de contrat décroché. L'objectif est ainsi de s'assurer que l'insertion dans l'emploi se passe bien.

À chaque session, une dizaine de places est proposée. Les jeunes les plus motivés sont sélectionnés en commission. D'ici la fin de l'année, quatre nouvelles entrées seront organisées. Des réunions d'information collective, sur inscription, permettent aux jeunes d'être renseignés et de se faire connaître (prochaines dates : mardis 12 septembre, 17 octobre, 14 novembre et 12 décembre). Un espace de travail dédié a par ailleurs été créé cet été au sein des locaux de la Mission locale.

« Ça m'a été super utile. Même si vous n'avez pas du tout de projet, ça permet d'avancer, d'avoir une allocation mais aussi et surtout de trouver un projet et un emploi (...) Tous les ateliers ont été plus ou moins utiles en fonction du projet de chacun », témoignait Nacim, 21 ans, lors de la dernière réunion d'information.

Renseignements :

Mission locale
7 avenue Marcel Cachin, Orly
Tél.: 01 48 84 81 26
www.missionlocale-orlychoisy.fr
facebook.com/missionlocaleOrly
ChoisyVilleneuveAblon

CERCLE

AÉRONAUTIQUE

Créé en 1998, le Cercle aéronautique d'Orly (Cao) regroupe des passionnés d'aéromodélisme qui construisent, assemblent, entretiennent et font voler des modèles réduits d'aéronefs (avion, hélicoptère, drone). Le club est ouvert aux nouveaux adhérents, qui peuvent être formés et guidés jusqu'à la mise en l'air du modèle. Il est installé au 4 rue Pasteur, à Orly, où des postes individuels de travail ont été installés, complétés par des machines-outils au profit de tous les membres. Les modèles sont mis en vol sur trois sites : le parc du Grand Godet, le terrain de vol du club Buxéen de Boissy-sous-Saint-Yon et le gymnase de Thiais. Pour permettre l'apprentissage, le club possède aussi un simulateur de vol, un avion école et des radiocommandes configurées en double commande.

Depuis peu, il propose également deux nouvelles activités : la section bateau et le « FatLab ». Ce dernier met en œuvre des machines à commande numérique telles que l'imprimante 3D et la fraiseuse 3D, permettant de produire divers objets de haute précision, sans se limiter au domaine de l'aéromodélisme.

Renseignements

Tél. : 06 77 65 63 15
www.caorly.fr

TERRE HUMAINE 94

Prochaines activités :

- ❖ **24 septembre** : Rallye sur l'île Saint-Louis.
- ❖ **30 septembre** : Château de Martainville.
- ❖ **7 octobre** : Atelier cuisine.
- ❖ **14 octobre** : Cimetière du Père Lachaise.
- ❖ **22 octobre** : Sucre/salé

Inscriptions obligatoires.

Renseignements

Permanences le mercredi, de 16h à 18h au Centre culturel (hors vacances scolaires).
Tél. : 06 73 95 06 62



RESTAURANTS DU CŒUR

ET SI VOUS DEVENIEZ BÉNÉVOLE ?

Les Restaurants du cœur d'Orly sont à la recherche de bénévoles. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

En moyenne, ils accompagnent 500 familles en hiver, et 250 l'été. Tous sont bénévoles et ils recherchent activement de nouvelles personnes volontaires pour les aider. Tout le monde peut se proposer, quels que soient ses disponibilités et son savoir-faire. En effet, le travail de bénévole a lieu pendant les heures d'ouverture, mais aussi en dehors.

Les Restaurants du cœur d'Orly proposent de l'aide alimentaire, mais pas uniquement. « Dès qu'une personne est en difficulté, elle peut venir nous voir et on cherche des solutions ensemble », explique Raphaël, bénévole. « On leur fait connaître les activités et services de la ville et d'autres partenaires par exemple. » Plusieurs bénévoles mettent aussi en place des activités, comme l'aide aux démarches administratives, proposée par Evelyne, ou les cours de français, dispensés par Kathy.

L'association organise aussi des ateliers détente, des sorties, des cours de diététique, des rencontres avec une psychologue, des ateliers d'accompagnement scolaire, une aide aux départs en vacances, des initiations à l'informatique, des conseils budgétaires... Cette année, le centre est resté ouvert même pendant l'été.

« La relation de confiance tissée pendant l'accueil et l'engagement des bénévoles pour leur venir en aide permettent de proposer les pistes d'une réinsertion sociale », précise Raphaël.

Les nouveaux bénévoles commencent toujours par participer aux distributions de denrées, alimentaires ou non, puis, en fonction du parcours de chacun, ils peuvent proposer une aide complémentaire s'ils le souhaitent.

Contact

Restaurants du cœur d'Orly
6 av. des Martyrs de Châteaubriant
Tél. : 01 48 92 13 90

ENSEMBLE & SOLIDAIRES - UNRPA

L'Unrpa proposera en septembre: déjeuner sur les bateaux parisiens, loto à la salle Guy Môquet. En octobre : dîner-spectacle Buffalo Bill à Disneyland Paris, route des vins en Alsace et soirée cabaret, après-midi dansant à la salle Guy Môquet.

Réservation de spectacles à la demande.

Renseignements

Permanences le mercredi de 14h à 16h au Centre culturel.
unrpa.orly@gmail.com

SPORT

INSCRIPTIONS
ASO BASKET

La section basket de l'Aso sera présente lors de la Journée des associations et du sport, samedi 9 septembre au parc du Grand Godet, afin de vous renseigner et de procéder aux inscriptions pour l'année à venir.

Le club organise aussi une session découverte mercredi 6 septembre, de 13h30 à 15h, au gymnase Paul Éluard, pour les jeunes filles et garçons né(e)s en 2007 et 2008.

L'ASO SENIORS À BRUGES



Le 29 juin dernier, l'Aso seniors a organisé une sortie estivale à Bruges, en Belgique. Les 47 participants ont pu découvrir les secrets et spécialités de cette ville traditionnellement dénommée « la Venise du Nord » : découverte de l'architecture, gaufres craquantes, dentelles, balade sur les canaux...



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

UNE CARRIÈRE ÉQUESTRE
AU CŒUR DU PARC DES SAULES

Crée cet été, la nouvelle carrière équestre du Parc des Saules permettra à tous de côtoyer les chevaux et poneys du Centre équestre municipal.

Aménagé durant l'été au sein du parc municipal des Saules, ce nouvel équipement offrira aux cavaliers un nouvel espace dans lequel ils pourront s'exercer, tout en participant à l'animation du parc et de la ville. En effet, l'installation en 2015 d'un paddock à l'entrée du Centre équestre a déjà permis de constater le fort intérêt des Orlysiens pour le spectacle qu'offrent les chevaux et poneys en liberté. Cette nouvelle carrière permettra de les rendre encore plus visibles, mais aussi d'enrichir l'offre des pratiques sportives proposées, de la pratique en club à la pratique individuelle, y compris handicapée.

Des journées d'animations, des stages et des initiations seront également organisés régulièrement afin que l'ensemble des habitants de la ville puissent en profiter.

La création de cet espace vient diversifier l'offre de loisirs du parc municipal des Saules, qui comprend également de grands espaces verts, un paddock, un espace jeux pour les enfants et un boulodrome. L'aménagement d'un nouveau terrain pour la pratique informelle du football est aussi prévu.

Les inscriptions au Centre équestre ont lieu sur place (rue du 19 mars 1962) pour les anciens cavaliers et lors de la Journée des associations et du sport (samedi 9 septembre au Parc du Grand Godet) pour les nouveaux. Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial de chaque foyer.



INAUGURATION CARRIÈRE ÉQUESTRE

Samedi 14 octobre 2017

À 11h30, Parc municipal des Saules

COURSE L'ORLYSIENNE

Dimanche 1^{er} octobre au Parc des Saules, la ville d'Orly et l'Aso organisent la 1^{ère} édition de l'Orlysiennne. Trois courses à pied seront proposées, dont une en solidarité avec la campagne de dépistage du cancer du sein Octobre rose : course enfants - 1,5 km (départ à 9h30), course Octobre rose - 2,5 km (départ à 10h15), course adultes - 5 km (départ à 11h).

Les inscriptions peuvent être réalisées auprès de l'Aso, sur place le 1^{er} octobre ou sur les sites www.mairie-orly.fr et www.sport-up.fr. Renseignements : 0954503773

SENIORS

INSCRIPTIONS
ACTIVITÉS
ANNUELLES

Les inscriptions aux activités annuelles du Ccas seront ouvertes :

- ❖ Du 10 au 12 septembre sur le Portail familles (mairie-orly.fr),
- ❖ À partir du 13 septembre au guichet unique (accueil du Centre administratif).

Les activités débuteront à partir du 25 septembre.

Un guide des activités est mis à disposition au guichet unique (accueil du Centre administratif) et sur www.mairie-orly.fr. Vous pourrez aussi être renseignés lors de la Journée des associations et du sport, samedi 9 septembre au Parc du Grand Godet.

INSCRIPTIONS
ACTIVITÉS
PONCTUELLES

Le Ccas organise prochainement à destination des publics adultes et seniors : une sortie au château de Guédelon, un brunch, une soirée paella, des temps forts lors de la Semaine bleue (voir ci-contre), une sortie « châtaignes », un ciné-goûter et des anniversaires.

Les inscriptions aux activités ponctuelles du Ccas ont lieu du 1^{er} au 7 du mois précédent sur le Portail familles, puis au guichet unique.

Plus d'informations
Supplément Orly rendez-vous
(broché au sein de ce journal)



SEMAINE BLEUE

UNE SEMAINE DE TEMPS FORTS
AVEC LES SENIORS

La Semaine nationale des retraités et personnes âgées, appelée « Semaine bleue », se tiendra cette année du 2 au 6 octobre.

À Orly, le Centre communal d'action sociale organise une série de temps forts :

Lundi 2 octobre

❖ De 9h30 à 12h : Portes ouvertes à la résidence Méliès.

❖ De 15h à 17h : Portes ouvertes à l'Ehpad « Le Saule Cendré ».

Mardi 3 octobre

❖ À 15h : Spectacle des seniors fréquentant les établissements Méliès et Neruda, sur la scène du Centre culturel.

Mercredi 4 octobre

❖ À 14h30 : Karaoké à Neruda.

Jeudi 5 octobre

❖ À 14h30 : Conférence « Nutrition & santé des seniors », proposée par la Direction santé de la ville d'Orly, dans les salons de la mairie.

Vendredi 6 octobre

❖ À partir de 14h30, jusqu'en fin de journée : Bal et buffet, dans les salons de la mairie.

Renseignements

www.mairie-orly.fr

Tél. : 0148 90 20 00

DE BELLES VACANCES À ARÈCHES

En juillet, une dizaine de seniors a participé au séjour à Arèches, organisé par le Centre communal d'action sociale. Sous un soleil radieux, tous ravis, ils ont pu visiter la coopérative laitière du Beaufortain, profiter d'une croisière et d'un repas gastronomique sur le lac d'Annecy, visiter une scierie, randonner autour du lac de Roselend ou encore s'adonner au farniente... Le prochain séjour seniors se tiendra en septembre à Port-Barcarès.



ÉVÈNEMENT

RENDEZ-VOUS
POUR L'EMPLOI ET
L'ENTREPRENEURIAT

Lundi 9 octobre, de 10h à 17h au sein du terminal Sud de l'aéroport, Orly Paris organise une **journée intensive de rencontres entre les entreprises du secteur du pôle d'Orly et les demandeurs d'emploi**.

Quatre manifestations se dérouleront conjointement durant la journée :

- ❖ un salon de recrutement et de conseil grand public,
- ❖ un « job meeting » avec des rendez-vous préprogrammés,
- ❖ des conférences et ateliers pour tous les publics,
- ❖ un salon dédié aux futurs entrepreneurs.

150 recruteurs et 80 exposants seront présents.

L'accès est libre et gratuit.

Territoire de 19 communes situées autour de l'aéroport, Orly Paris est aussi une association créée sous l'impulsion du Conseil régional d'Île-de-France, des Conseils départementaux de l'Essonne et du Val-de-Marne et du Groupe Adp.

Plus d'informations

www.rdvemploi-orlyparis.com



VOS COMMERCES

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE
LAVERIE

Le quartier Est de la ville est doté d'une nouvelle laverie, depuis le printemps dernier.

Dénommée Laverie express, elle est ouverte 7 jours sur 7, de 7h à minuit. Le modèle choisi est celui du libre service, permettant à chacun de nettoyer et sécher son linge de façon autonome. Toutes les machines sont neuves. Au total, la laverie en compte dix : quatre

machines d'une capacité de 8 kg, deux machines de 18 kg et quatre séchantes. Ce commerce a été ouvert par deux jeunes Orlysiens, M. Adjalli et M. Berichi, qui tiennent cet établissement en parallèle d'autres activités professionnelles.

Contact

Laverie express
7 rue des Hautes Bornes, Orly

NOUVEAU NOM, NOUVEAU CONCEPT



En septembre, La crêperie du marché devient La cantine du marché. Un an après l'ouverture de leur restaurant, ses responsables ont en effet décidé de faire évoluer le nom, le concept et les horaires d'ouverture de l'établissement

afin de mieux s'adapter à la demande des clients. La cantine du marché proposera désormais une restauration de type « bistrot » chaque midi, du lundi au samedi, ainsi que le vendredi soir (galettes, plats du jour, grillades, burgers...). Le samedi soir, des soirées festives seront organisées, avec à la carte des grillades, planches...

Contact

La cantine du marché
20 rue du commerce, Orly
Tél. : 01 48 53 16 53

Informations & réservations
01 48 53 16 53

20 RUE DU COMMERCE
94310 ORLY

Patrick MARGAROSSIAN
Conseiller immobilier

Votre agent immobilier Domicile

- Une couverture nationale
- Frais réduits
- Des transactions sécurisées

ESTIMATION OFFERTE

Port. : 06 71 88 43 46
patrick.margarossian@iadfrance.fr

www.iadfrance.com

14 ans d'expérience et d'écoute au service des Orlysiens
Agence indépendante

www.orlimmo.fr

- Estimation écrite et professionnelle OFFERTE
- Honoraires agence de 2,5% jusqu'à 4%
- Un accompagnement de A à Z dans votre projet de vente ou d'achat
- Un réseau national 12.000 agences immobilières indépendantes régit par une éthique.

01 48 52 05 38
10, Av. de l'aérodrome - 94310 Orly
orlimmo@bbox.fr

JOËL DANJOU Votre Conseiller immobilier

ACHAT
VENTE
LOCATION
Estimation

Pour bien vendre à Orly Appelez-moi

Toutes transactions immobilières au service des Orlysiens

joel.danjou@optimhome.com
www.danjou.optimhome.com

Je vis à Orly J'aime Orly

07 60 01 10 92

N°530 816 529 RSAC Créteil

SEMINI TRANSPORTS

Société de transport de personnes recherche pour la saison scolaire 2017/2018 des chauffeurs accompagnateurs pour le transport scolaire d'enfants handicapés.

Emplois en CDD à temps partiel.

Peut convenir aux personnes retraitées en complément de salaire.

Contacts : 06 71 17 47 77 – semini.transports@hotmail.fr

GAZ.COM point

Installation • Contrat d'entretien • Dépannage d'appareils à gaz et ramonnage

01 48 52 15 14

www.gazpointcom.com
gazpointcom@gmail.com - Fax : 01 48 92 18 39
8, avenue de l'aérodrome - 94310 Orly
SIRET 488 591 355 00026

Edwige Aurélie LENGUIS
Conseillère en Immobilier
Val-de-Marne

VENTES - ACHATS - FONDS DE COMMERCES

Tél. : 07 69 86 47 94
edwigeaurelie.lenguis@optimhome.com
www.lenguis.optimhome.com
94310 ORLY

Agent commercial - RSAC : 820008464 - CRÉTEIL

ACHAT - VENTE
LOCATION
ESTIMATION
GRATUITE

HOMMAGE À GASTON VIENS

ERNEST PIGNON-ERNEST

Né à Nice en 1942, Ernest Pignon-Ernest est un artiste de renommée internationale, pionnier et initiateur de l'art urbain. En septembre, il exposera à Orly des estampes (images artistiques imprimées) de sa collection personnelle et remettra à la ville d'Orly un portrait en hommage à Gaston Viens, ancien résistant déporté, maire honoraire d'Orly, décédé en 2015 à l'âge de 91 ans.

« Je n'ai pas du tout le même type d'appréhension de la rue que les gens du street art (...) La plupart disent : "J'expose dans la rue parce que c'est la plus grande galerie du monde". Mon travail n'est pas né de ça », explique Ernest Pignon-Ernest.

L'artiste a commencé à investir l'espace public en 1966. Parti s'installer dans le Vaucluse, il se situe à l'époque à 60 km du plateau d'Albion, où une base de lancement de missiles nucléaires est en construction. « Il y avait une grande mobilisation contre cette puissance », se souvient-il. Confronté à ce « thème extraordinaire », il réalise qu'un tableau ne lui permettra pas d'exprimer ce qu'il recherche : « C'est comme si c'était un peu dérisoire par rapport à l'ampleur du thème que je voulais aborder. J'avais le sentiment qu'il était impossible d'exprimer cette contradiction qu'il y avait entre cette puissance de mort que portait le nucléaire et la beauté des amandiers. Il m'a fallu quelques mois pour comprendre que le potentiel dramatique qui se passait là, c'étaient les lieux eux-mêmes qui le portaient et qu'il fallait me saisir de la dimension poétique, symbolique, de la force suggestive des lieux eux-mêmes, qu'il me fallait travailler les lieux. » Ernest Pignon-Ernest s'inspire alors d'une photo prise après Hiroshima, montrant l'ombre portée d'un homme désintégré par l'explosion. « J'ai fait un

pochoir avec cette image symbolique et je l'ai mise comme ça dans les paysages », raconte-t-il.

C'est ainsi, « sur une sorte d'impossibilité de traiter un thème », que sont nés son art et sa technique. « L'idée, ce n'est pas d'exposer des images sur le lieu, c'est que la présence de mes images joue comme une espèce de révélateur (...) Mes images viennent là comme pour exacerber, révéler ou perturber notre appréhension des lieux », résume-t-il. Ernest Pignon-Ernest travaille aussi beaucoup les portraits, notamment de poètes.

L'œuvre qu'il a réalisée pour Orly, un portrait pérenne de Gaston Viens, sera presque inédite dans son parcours. « Toutes les interventions que je fais dans des villes sont faites un peu de façon sauvage. Habituellement, je ne fais jamais de commande, jamais d'autorisation (...) Je veux être totalement libre. Ce sont aussi des choses qui, par nature, sont éphémères (...) Là, c'est différent. Je ne l'ai fait qu'une autre fois, c'était sur le Panthéon (quatre résistants, Ndlr) (...) Et en même temps, ça s'inscrit très logiquement dans ce qui est ma recherche depuis 60 ans », explique-t-il.

« C'est la personnalité de Gaston Viens qui m'a convaincu (...) Je savais son histoire (...) Je ne l'ai pas connu personnellement mais pour moi il s'inscrit dans cette histoire essentielle de notre temps qui est exprimée par Paul Éluard, par Aragon... Les gens de cette époque qui ont résisté contre le fascisme (...) Il est lié à cette histoire pour la liberté, la fraternité et la justice sociale (...) Je m'inscris aussi dans cette histoire et je me sens très proche des valeurs qu'il a défendues toute sa vie », poursuit Ernest Pignon-Ernest. « Il avait cette quête de fraternité. Je l'ai vu sur son visage, son sourire, son regard... », ajoute-t-il.

EN SEPTEMBRE, ERNEST PIGNON-ERNEST EXPOSERA AU CENTRE CULTUREL ET REMETTRA À LA VILLE UNE ŒUVRE EN HOMMAGE À GASTON VIENS, MAIRE D'ORLY DURANT 44 ANS ET ANCIEN RÉSISTANT DÉPORTÉ.

UNE ŒUVRE POUR ORLY

Sollicité par la famille de Gaston Viens, Ernest Pignon-Ernest a réalisé pour la ville d'Orly un portrait dessiné en hommage à l'ancien maire d'Orly et résistant déporté, qui sera dévoilé dans le cadre des inaugurations du Centre administratif et de la place Gaston Viens. Plus d'informations en p. 11 de ce journal



EXPOSITION AU CENTRE CULTUREL

Du 4 septembre au 8 octobre 2017, le Centre culturel d'Orly présentera une exposition des estampes de la collection personnelle d'Ernest Pignon-Ernest. Entrée libre.



Samedi 23 septembre 2017

14h Inauguration du Centre administratif Gaston Viens et dévoilement de l'œuvre d'Ernest Pignon-Ernest
15h Inauguration de la place Gaston Viens (place du Fer-à-Cheval)
16h Vernissage de l'exposition Ernest-Pignon-Ernest



La place aujourd'hui

En septembre, la place du Fer à Cheval deviendra la place Gaston Viens. Retour sur l'histoire de ce nouveau cœur de ville, situé à la croisée des différents quartiers d'Orly.

Cette place popularisée par le café-bar du même nom est devenue depuis quelques années le centre-ville d'Orly.

Presque centenaire, ce bâtiment situé à l'angle de la départementale D25 à été construit en 1918. Il est probable que l'acteur et aviateur André Luguët (1892-1979) y ait été vu à l'automne 1916. En plein brouillard, alors qu'il cherchait le camp d'aviation de Villeneuve-le-Roi-Orly et qu'il atterrissait dans les champs situés entre la ligne de chemin de fer stratégique et le futur café-bar-PMU, André Luguët y aurait trouvé quelqu'un pour le renseigner et faire venir un serrurier de Villeneuve afin de lancer l'hélice de l'avion et ainsi repartir. Il s'agissait du seul moyen à l'époque pour faire tourner un moteur à essence.

Autrefois, la D25 (avenue des Martyrs de Châteaubriant) franchissait au carrefour un ruisseau, le rû d'Orly. Le « pont d'Orly », comme on l'appelait (plutôt un ponceau - 1,40 m d'envergure comme l'indique un plan de 1835), laissait passer une rigole venant de l'avenue de Choisy (Adrien Raynal) et allait se jeter

dans la Seine en suivant, à gauche, la voie des Saules.

Avec le transfert des halles de Paris à Rungis en 1969, une nouvelle voie ferrée a été construite en forme de... fer à cheval. Appelée « Cor de chasse » dans les délibérations du conseil municipal de l'époque, cette voie est une desserte pour le marché d'intérêt national.

Avant la construction de l'actuel Centre culturel Aragon-Triolet, un bassin de natation en plein air se situait approximativement à cet endroit. Inauguré le 11 mars 1966, il était destiné au patronage laïc municipal. Des centaines d'enfants y ont appris à nager et y ont passé leur brevet. Au lieu-dit le Nouvelet, sur l'emplacement actuel de la résidence éponyme et de l'entrée de l'hypermarché par l'allée Boris Vian, la ferme Moreau approvisionnait en pommes de terre les habitants de ce quartier.

En 1983, monsieur Gaston Viens, maire d'Orly, a pour objectif de réunir le haut d'Orly avec les grands ensembles situés à l'est de la commune avec pour trait d'union, en 1997, le Centre administratif. Son programme s'intitule « Créer la ville ».

Le magasin E. Leclerc s'installera au Nouvelet et ouvrira le 4 juin 1991. Le 14 décembre 1995, le conseil municipal approuve la création de la ZAC du Fer



Inauguration d'un bassin de natation (11 mars 1966)

à Cheval et les derniers espaces verts (anciens champs) situés face au Centre culturel vont laisser la place à la résidence Léo Ferré (2007), à la résidence Balthus et la résidence urbaine de France (2004) puis la résidence Louis Aragon qui a été inaugurée le 27 juin 2016.

Ce carrefour qui délimite quatre lieux-dits (le Nouvelet au sud-ouest, les Montuits au sud-est, le bas-clos au nord-ouest et la voie des Saules au nord-est) prend le nom de place du Fer à cheval le 17 mai 1990. La rue qui longe l'hypermarché jusqu'à la station d'essence prend le nom de voie du Fer à cheval le 25 avril 1996 (avenue des Martyrs de Châteaubriant aujourd'hui). La portion de voie entre la place Henri-Jean Planacassagne et la place du Fer à cheval prend le nom d'Adrien Raynal le 17 mars 2004 et à la même date sont nommés dans la ZAC les rues Louis Aragon et Elsa Triolet.

Le conseil municipal du 18 février 2016 a décidé de dénommer la place du Fer à Cheval « Gaston Viens », en hommage à l'ancien maire et ancien résistant, « créateur » de ce nouveau centre-ville. Gaston Viens fut maire d'Orly de 1965 à 2009. Il est décédé le 21 décembre 2015 à l'âge de 91 ans.

Jean Canet, *Université pour tous.*

EXPRESSIONS

GAUCHE CITOYENNE (Majorité municipale)

L'ÉDUCATION EST UNE PRIORITÉ

Cette année encore nous avons obtenu 4 nouvelles ouvertures de classes. Elles sont accompagnées d'aménagements et de moyens supplémentaires mis en place par la municipalité.

À ces ouvertures, s'est ajoutée la création des CP à 12 enfants dans les écoles qui bénéficient du dispositif Rep+. Cette mesure permet d'avoir plus de moyens humains dans les écoles, c'est pourquoi malgré les difficultés de mise en place dans un délai aussi restreint, nous avons travaillé en concertation avec les équipes enseignantes pour que cela soit possible dès cette rentrée.

La municipalité est aussi mobilisée pour l'accueil des enfants de 2 ans dans les écoles. Nous avons ainsi pu obtenir l'ouverture d'un 4^e pôle « toute petite section » à l'école maternelle Noyer Grenot. Autre nouveauté pour nos enfants : la mise en place d'un self dans les restaurants scolaires Joliot Curie et Marcel Cachin. L'idée est de rendre ainsi nos enfants plus autonomes et de leur proposer une présentation des repas encore plus appétissante. En fonction du bilan, des selfs pourront être mis en place dans d'autres écoles élémentaires de la ville.

Concernant la réforme des rythmes scolaires, nous avons fait le choix de la concertation plutôt que de la précipitation. En effet, à des annonces électoralistes de dernière minute, nous avons préféré continuer la démarche entreprise depuis le début pour accompagner cette réforme, à savoir la concertation avec les partenaires éducatifs et la consultation des parents. C'est ce que nous ferons lors du 1^{er} semestre de l'année scolaire, et ce dans l'intérêt premier des enfants.

Le groupe Gauche citoyenne souhaite une excellente année scolaire à tous les enfants et leurs parents.
Imène Ben Cheikh.

AGIR POUR ORLY (Opposition municipale)

GUICHET UNIQUE : DEUXIÈME PARTIE

Dans notre tribune parue en juillet dernier, nous avons évoqué l'absence de débat au Conseil municipal sur ce sujet, la décision ayant été prise unilatéralement par Mme la maire. Sur le fond du projet de réaménagement de l'accueil, ce qui nous pose problème aujourd'hui encore, est que nous ne savons toujours pas précisément pourquoi la municipalité a décidé d'engager 330140 € de travaux et la création de 5 postes (soit au bas mot 150 000 € de plus par an), sans qu'aucun élément de diagnostic ne nous ait été présenté (pour information, 17 personnes seront affectées à temps plein à ce projet).

En effet, comment répondre avec efficacité à un problème si celui-ci est mal identifié ou méconnu ? Les nouveaux objectifs fixés par Mme la maire sont les suivants :

- « Simplifier les démarches administratives en améliorant la qualité d'accueil des publics »
 - « Diversifier et enrichir le travail des agents »
 - « Contrôler les flux et améliorer le repérage et l'orientation du public »
- Nous estimons que les nouveaux moyens mobilisés seront d'une part, disproportionnés pour ce qui concerne l'orientation du public, et d'autre part, inadaptés pour ce qui concerne les problèmes graves que rencontrent les agents de notre ville.
- Par ailleurs, en quoi les Orlysiens parfaitement connaisseurs de la localisation comme du fonctionnement des services y gagneront, puisqu'ils devront désormais obligatoirement passer par un sas à l'entrée, et donc patienter ?

Ne nous situant pas dans une opposition stérile, nous aurions pu, si Mme la maire avait respecté le fonctionnement démocratique du Conseil municipal, amender le présent projet en proposant la création d'un guichet unique « Famille et Action sociale », plus ciblé et nettement plus en phase avec les besoins de la population, en l'associant à un renforcement ajusté de l'accueil au centre administratif.

S'agissant du besoin du personnel communal, il faudra bien plus qu'une mesurette pour pallier le mal-être professionnel qui sévit.

Brahim Messaci, Lyonel Cros, Claude Sanchez.

ÉLUS SOCIALISTES (Majorité municipale)

DES PERSPECTIVES SOMBRES POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET LES ORLYSIENS !

La droite, la gauche se sont opposées en termes politiques pendant des décennies et ces courants de pensée politique ont structuré la vie politique française. Le gouvernement actuel a plusieurs couleurs affichées mais sa politique vis à vis des collectivités locales et par conséquent des usagers du service public de ces collectivités est bien connue. Le gouvernement d'Édouard Philippe a une politique de court terme qui va affecter une ville comme la nôtre ! En réduisant sur le plan national de plus de 11 % les crédits de la politique de la ville, ce sont nos concitoyens les plus fragiles des quartiers populaires qui en subiront les conséquences ! La politique de la ville, instaurée en 1982 par les gouvernements socialistes, est un ensemble de crédits qui sont alloués par exemple à Orly à des associations d'alphabétisation, à la réussite éducative des enfants vivant dans les quartiers populaires, etc. Ce gouvernement envisage aussi de réduire les subventions aux collectivités locales mais en perdant de l'autonomie sur le plan fiscal cela risque de se traduire par de moindres dépenses pour les Orlysiens !

La crise de 2008, va-t-elle s'arrêter ? C'est au nom de la baisse des déficits budgétaires que le gouvernement dirigé par E. Philippe sous la présidence d'E. Macron a décidé aussi de réduire le montant des APL, de geler le salaire des fonctionnaires et de réduire le budget des armées ! Les gouvernements socialistes ont ramené les déficits à un niveau raisonnable ! Cette politique doit cesser !

Maribel Aviles Corona, Dahmane Bessami, Stéphanie Barré, Sana El Amrani, Thierry Atlan.

COMMUNISTES ET PARTENAIRES (Majorité municipale)

DEUX POIDS, DEUX MESURES

Le premier été présidentiel signe la fin des illusions pour celles et ceux qui ont cru aux promesses d'une « nouvelle politique ». Mais ce grand chamboulement n'était en fait qu'une apparence trompeuse pour ne rien changer ! Macron fait le job pour lequel il a été choisi par le monde de la finance, le patronat. Les arbitrages politiques rendus ces dernières semaines, sur la loi dite travail, contre les plus fragiles, les étudiants, les retraités, ainsi que les attaques contre les politiques publiques, les fonctionnaires, les collectivités locales, s'accumulent et s'additionnent.

Le Président prend aux uns pour donner aux autres ! Ainsi le gouvernement prévoit de baisser l'APL de 5 euros par mois et par ménage à partir d'octobre. Il s'agit là d'une mesure injuste qui va pénaliser plus de 5 millions de foyers.

De plus, le 20 juillet dernier, le gouvernement décidait d'une coupe budgétaire de 300 millions d'euros initialement destinés aux collectivités locales alors que dans le même temps, une remise de plus de 500 000 euros était accordée pour chacun des 3 400 plus gros contributeurs à l'ISF. Comme par le passé, la ville d'Orly ne sera pas épargnée. Or nous menons depuis de nombreuses années des politiques de construction et de modernisation de nos établissements publics... et les financements de l'État sont indispensables.

Ce qui aurait été réellement innovant, c'est un grand plan d'investissement pour les services publics, le développement industriel et la transition écologique ! Une politique qui réponde aux intérêts des populations.

Mais ça, malheureusement, ce n'est pas pour maintenant !

Nathalie Besniet, Karine Bettayeb, Geneviève Bonnisseau, Roselyne Charles-Elie-Nelson, Christian de Barros, Alain Girard, Marilyne Herlin, Pierre Stouvenel.

UNE NOUVELLE ÈRE POUR ORLY (Opposition municipale)

DÉDOUBLEMENT DES CLASSES DE CP EN REP+ POUR LA RENTRÉE 2017, PROMESSE TENUE !

Le gouvernement a tenu sa promesse électorale de mettre en œuvre le dédoublement des classes de CP. Réduire à 12 élèves maximum les classes de CP dans les écoles en REP/REP+ des quartiers défavorisés. Une réflexion allant dans le même sens avait été impulsée en 2012 par Vincent Peillon, Ministre de l'Éducation. Pour mettre en œuvre ce dispositif, le gouvernement prévoit également d'attribuer 2 500 postes dès la rentrée 2017.

Nous sommes bien entendu satisfaits. Cette très bonne nouvelle va totalement dans le sens des besoins de nos quartiers. Pour Orly, 4 classes sont concernées pour cette rentrée.

Cette initiative positive ne doit pas nous faire oublier les difficultés des familles de ces quartiers. Il faut absolument que l'éducation scolaire puisse être accompagnée par l'éducation parentale.

Rien ne peut se faire sans une famille concernée par l'école, mais qui n'a pas toujours la capacité ni les compétences pour appréhender le monde de l'Éducation Nationale. Pour optimiser la réussite de ce dispositif, pourquoi ne pas intégrer une équipe locale de travailleurs sociaux polyvalents à mettre en place dès cette rentrée scolaire afin de suivre ces quatre classes et les familles concernées... c'est une proposition que nous vous faisons Madame la Maire !

Une très bonne rentrée à toutes et à tous !

Marco Pisanu, Marianne Cimino, Line Assogbavi, Denis Reynaud.

ORLY PRATIQUE



Numéros utiles

NUMÉRO VERT

La ville d'Orly propose un numéro vert gratuit* pour tous vos signalements :

0800 094 310 (*Appel gratuit depuis un poste fixe)

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE

MALADIE CRÉTEIL 36 46

POMPIERS 18 ou 01 47 26 90 20

POLICE 17

ASVP D'ORLY 01 48 90 21 65

COMMISSARIAT

DE CHOISY-LE-ROI 01 48 90 15 15

SAMU 15

PÔLE EMPLOI-ANTENNE

CHOISY-LE-ROI 39 49

LA POSTE 36 31

POINT D'ACCÈS AU DROIT

2 place du Fer-à-Cheval

Tél. : 01 48 53 69 28

RDV sur place ou par téléphone

CENTRE D'INFORMATION SUR

LES DROITS DES FEMMES ET DES

FAMILLES 01 48 90 21 42

(Informations juridiques et aide aux

victimes : permanences au Centre

administratif (Ccas) le mercredi et le

vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous

et de 14h à 17h sur rendez-vous ; au Point

d'accès au droit (place du Fer-à-Cheval)

le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à

17h sur rendez-vous).

ESPACE DÉPARTEMENTAL DES

SOLIDARITÉS 01 48 84 28 19

(Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et

de 13h30 à 17h30, fermeture le 2^e mardi de

chaque mois de 8h30 à 12h30)

HÉBERGEMENT DE JOUR

Assistants sociaux : 01 48 84 28 19

Après 17h, nuit et week-end :

01 48 90 15 15

(Commissariat de Choisy-le-Roi)

DÉRIVES SECTAIRES

www.derives-sectes.gouv.fr

Nouvelle permanence

Jean-François Mbaye, nouveau député de la 2^e circonscription du Val-de-Marne, tient désormais des permanences de 17h à 20h (sur rendez-vous pris au 06 48 59 83 83) :

> Le 1^{er} vendredi de chaque mois, à Créteil (Maison des associations, 1 rue F. Mauriac).

> Le 2^e vendredi de chaque mois, à Orly (Mairie, 1 place François Mitterrand)

> Le 3^e vendredi de chaque mois, à Choisy (38 rue du Docteur Roux)

Pharmacies de garde

3 SEPTEMBRE Pharmacie Londo

84 rue du Général de Gaulle, Villeneuve-le-Roi

10 SEPTEMBRE Pharmacie Aiche

69 rue du Général de Gaulle, Villeneuve-

le-Roi

17 SEPTEMBRE Pharmacie de la gare

12 avenue Hippolyte Caillat, Villeneuve-

24 SEPTEMBRE Grande pharmacie Saint-

Louis 14 rue Louise Michel, Choisy-le-Roi

1^{ER} OCTOBRE Pharmacie Foucier

41 avenue Anatole France, Choisy-le-Roi

8 OCTOBRE Pharmacie du centre

Centre commercial Belle Épine, porte 3,

Thiais

15 OCTOBRE Pharmacie des Savats

25 boulevard de Stalingrad, Thiais

22 OCTOBRE Pharmacie Godet

1 rue de la fraternité, Thiais

29 OCTOBRE Pharmacie Huet Seugnet

55 avenue de Choisy, Villeneuve-Saint-

Georges

Retrouvez plus de pharmacies de garde

sur : www.monpharmacien-idf.fr

Ramassage & déchèterie

OBJETS ENCOMBRANTS

Secteur habitat pavillonnaire

Jeudis 28 septembre et 26 octobre

Secteurs habitat mixte et collectif

Vendredis 29 septembre et 27 octobre

Secteur Grand ensemble

Mardis 26 septembre et 31 octobre

CAMION PLANÈTE

Marché des Terrasses

Jeudis 14 septembre et 12 octobre de 9h à 12h

Marché du Vieil Orly

Samedis 23 septembre et 28 octobre de 9h

à 12h

JETONS PROPRE

Déchèterie de Villeneuve-le-Roi

Rue des vœux Saint-Georges. Z.I

01 49 61 75 96

Déchèterie de Chevilly-Larue

Zone Cerisaie Nord-Rue du Stade.

01 49 84 45 91

Déchèterie à Choisy-le-Roi

133, avenue d'Alfortville

01 58 42 92 70

Élus

MAIRE ET MAIRE ADJOINTS

Christine Janodet

Maire Finances, communication, grands projets urbains, relations publiques, droit des femmes et conseillère départementale du Val-de-Marne

Jean-François Chazottes

1^{er} Maire adjoint Aménagement, travaux et urbanisme

Stéphanie Barré

Adjointe au maire Santé-prévention, hygiène et développement durable

Hind Benaini

Adjointe au maire Développement économique, commerce, politique de l'emploi et formation professionnelle de la population

Hamide Kermani

Adjoint au maire Jeunesse et politique de la ville

Nathalie Besniet

Adjointe au maire Culture, mémoires, archives, sport

Maribel Aviles Corona

Adjointe au maire Affaires sociales, solidarité, personnes âgées et petite enfance

Imène Ben Cheikh

Adjointe au maire Education et enfance

Farid Radjough

Adjoint au maire Ressources humaines, instances paritaires et formation professionnelle du personnel communal

Marilyne Herlin

Adjointe au maire Logement et habitat

Paul Farouz

Adjoint au maire Affaires générales et sécurité

MAIRES ADJOINTS DE QUARTIERS

Alain Girard Secteur Est

Thierry Atlan Secteur Centre

Jacqueline Marconi Secteur Ouest

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Roselyne Charles-Elie-Nelson Vie scolaire et

action éducative « maternelle »

Karine Bettayeb Ressources humaines, projet

d'administration et démarche qualité

Sana El Amrani Planification financière

Christian de Barros Logement et habitat

Frank-Eric Baum Sports

Malikat Vera Petite enfance

Dahmane Bessami Sécurité des établissements

et suivi des établissements recevant du public

Geneviève Bonnisseau Développement

durable

Monique Kucinski Relations publiques, vie

associative, droits des femmes, cérémonies et

protocoles

Josiane Dautry Jumelage et coopération

décentralisée

Eddy Jourde Gestion urbaine de proximité

Christian Brissepot Transports publics et

relations usagers des transports publics

Patrick Bourgeois Nouvelles technologies de

l'information et de la communication

Pierre Stouvenel Gestion urbaine de ville

Rencontre sur rendez-vous

en mairie : 01 48 90 20 00



État civil



Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Baba Sako, Mathéo Bertin, Ayoub

Ouakil, Antonin Massena, Coumba

Doukara, Ethan Gorlier, Younes

Boubtane, Johana Agouze, Nakidine

Simbi, Camilia Oudjedi Damerdji, Lina

Fahem, Alyssa Calejo Barata Benony,

Logan Nancy Rëunif, Idriss Khodja, Lina

Rachdi, Ilêf Hamza, Sara Abbour, Nola

Marie, Zain Medjeber, Emma Sene,

Aboubacar Lo, Lana Zekouane, Tianna

Pierre, Anis Sahnoune, Israa Trabelsi,

Safa Ghedir, Aiden Koueboua, Safia

Kherbouche, Hortencia Alphonse,

Kyllian Ren, Noah Cloâtre, Hanna

Cros, Souhayl Ben Nefissa, Daniel

Kuansambu, Marwa Renevier, Aysha

Doumbia, Karina Laczkowski, Rylee

Parfaite, Nakognon Sidibe, Jade Saidou,

Ismaël Diagouraga, Lucas Negouai,

Nélya Badji, Elias Ouarguini Gregores,

Djibryl Konté, Maïssa Eddaoudi,

Kacem Megdiche, Selma Foudi, Jadis

Paulin, Mohammed Rhanem, Anouar

Sikirou, Joel Almeida Cardoso Oliveira,

Bastien Leroy, Lamyse Bouklouch,

Lilya Bouteldja, Tamessy Matou, Yunus

Temel, Kayuran Sornalingam, Haytem

Bouffi, Lina Mekesser, Assa Traore,

Naïm Baïbaa, Darnell Ngangoye, Alrick

De Jesus Carreira Juille, Awa Touré,

Alexandre Rabâche, Iris Dos Santo

Rosa, Timéo Dos Santo Rosa, Catalina

Romanciuc, Mamadassa Soukouna,

Eden Leal, Zoe Doyet, Ayah Khonte,

Maya Lajmi, Laïa Flomas.



Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Franck Ebely et Nathalie Delarbre,

Turgay Kocagöl et Damla Kayag, Kevin

Gonzalez et Lynda Masky, Adam

Rehaïem et Yousra Zerelli, Youssouf

Kherroubi et Laïla Bazzine, Oreliano

Panzini et Sabrina Martins, Amine

Boushaba et Aimée Bauland, Jean

Delezève et Rosa Almeida Silva, Ayoub

Saadaoui et Souhila Boufarik, Hugo

Lauvergeat et Fatouma Aliani.



De vous à nous...

Vous avez une question ? Vous souhaitez proposer un article ? Vous n'avez pas reçu votre journal ?

Pour nous adresser votre courrier, 3 options :



PAR MAIL

orlynotreville@mairie-orly.fr



SUR INTERNET

www.mairie-orly.fr

Rubrique Actualités, Vos questions



PAR COURRIER

Mairie d'Orly - Direction de la communication - Journal municipal

BP 90 054 - 94311 Orly Cedex



Décès

Avec nos sincères condoléances

Camille Persani (80), Jacqueline Chasserot

veuve Legrand (90), Adrien Bruyère (28),

Cindy Chea (31), Martine Coutanceau (68),

Michel Raffo (60), André Arnault (96),

Manuel Carciano Fortes (56), Marguerite

Depoorter veuve Papon (92), Harry

Joinville (65), Jeannine Alevêque veuve

Ellena (90), Salomon Tordjman (92),

Hermine Fantauzzo veuve Petix (90), Paul

Grandjean (82), Jean Pasquelin (94), Joseph

Coran (89), Liliane Hubert veuve Derouin

(81), Geneviève Coffinet veuve Peron (82),

Robert Antony Ronald Clive (44), Suzanne

Fauquet veuve Delerce (102), Georgette

Fellous veuve Baroukh (93), Jacqueline

Decollonge (85), Steven Redon (16),

Jayhden Mondesir (1 jour), Frédérica Vally

épouse Saint-Prix (55), Marie Pouzadoux

veuve Secart (94), Alice Robinot veuve

Della Bella (100), Mohammed Smara (76),

Marc Thierry (65), Assunta Rea veuve Rea

(89), Angelo Zirafi (73).

Hommage

SUZANNE FAUQUET, 102 ANS

Née le 4 octobre 1914 à Orly, Suzanne

Fauquet, veuve Delerce, est décédée

cet été à l'âge de 102 ans. Elle aura vécu

presque toute sa vie sur la commune.



VOTRE NOUVEAU SERVICE À PARTIR DU 4 SEPTEMBRE 2017

 DES DÉMARCHES
FACILITÉES...

 ... UN ACCUEIL
UNIQUE!

**Ouverture de
votre nouveau
guichet unique au
Centre administratif
municipal**

7 avenue Adrien Raynal



RENSEIGNEMENTS

01 48 90 20 00

**Le Guichet Unique
simplifie vos démarches !**

Plus d'infos sur www.mairie-orly.fr